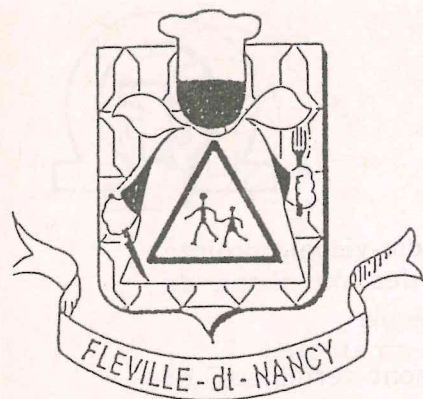




ASSOCIATION POUR LA PROMOTION & LA GESTION DE LA RESTAURATION COLLECTIVE A FLEVILLE

VOUS CONNAISSEZ ?

ORIGINE DU PROJET

Depuis de nombreuses années, et particulièrement depuis la création des nouveaux lotissements qui ont amené sur FLEVILLE de jeunes foyers et ont entraîné un accroissement important du nombre d'enfants scolarisés dans les Ecoles du Centre, le besoin de structures d'accueil des enfants avant et après les heures de classe et pour le repas de midi s'est avéré de plus en plus pressant.

Les Parents d'Elèves FCPE & PEEP ont les premiers ressenti cette demande nouvelle et croissante, et c'est ainsi qu'est né le projet de création d'un service de garderie péri-scolaire, dans un premier temps, et celui de la restauration dans un deuxième temps.

Face au non-engagement de la Mairie dans l'organisation, la prise en charge et la gestion de ces services, une première réunion publique s'est tenue le 20 Janvier 1987 qui a tout naturellement débouché sur la volonté de créer, à défaut de prise en charge municipale, une Association chargée de la promotion du projet, puis de la gestion à venir de ces services.

ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Notre Association est administrée par un CONSEIL D'ADMINISTRATION élu par l'Assemblée Générale Annuelle.

Celui-ci est composé de 15 membres répartis en 3 collèges

- Collège des Créateurs : Parents d'Elèves FCPE et PEEP
- Collège des Associés : COMMUNE, FLEVILLE LOISIRS, ASS. FAMILIALE
- Collège des Usagers

Le Conseil d'Administration élit en son sein, un Bureau comprenant

- Le Président et le Vice-Président
- Le Secrétaire et le Secrétaire-Adjoint
- Le Trésorier et le Trésorier-Adjoint

QUEL FONCTIONNEMENT ?

> GARDERIE

- Elle accueille les enfants, Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 7H.30 à 8H.30 et de 16H.30 à 18H.30, dans des locaux mis à notre disposition par la Mairie. Des jeux et des jouets sont proposés aux enfants et les plus grands peuvent effectuer leur travail personnel à l'étude surveillée organisée par les Parents d'Elèves.

- L'encadrement et l'animation sont assurés par des Parents volontaires, adhérents de l'Association, aidés par du personnel recruté par l'Association (salarié, PIL ou TUC)

> RESTAURATION

- Elle est réalisée, les jours d'école, avec garderie de 11H.30 à 13H.30.
- Le service des repas est du type "liaison chaude" livrée par une Société spécialisée depuis une cuisine centrale.
- Le service et la surveillance sont assurés par du personnel recruté et rémunéré par l'Association, avec une prise en charge de 10% par la Commune.

COMMENT ADHERER A L'ASSOCIATION ?

Il suffit de remplir un BULLETIN D'ADHESION à l'ASSOCIATION et de le remettre à l'un des responsables de l'Association

OU & QUAND ?

Depuis la rentrée de Septembre 88, des permanences sont assurées par les responsables de l'Association.

> Adhésion à l'Association

- > Vente de cartes Garderie et cartes-Repas
- > Réservation des repas pour la ou les semaines suivantes
- > Renseignements de tous ordres

Les jours, lieu et heures de permanence sont indiqués par affichage dans les écoles du centre ou adressez-vous à un responsable de l'Association.

CARTE D'IDENTITE DE L'ASSOCIATION

* L'Assemblée Générale constitutive de notre Association s'est tenue le 10 Mars 1987

* Notre Association est régie par les dispositions de la loi du 1er Juillet 1901 et du décret du 16 Août 1901.

* Elle est déclarée à la Préfecture de Mthe & Mlle depuis le 18 Septembre 1987 et est enregistrée sous le numéro 7896

* Sa création a fait l'objet d'une publication au Journal Officiel de la République dans le numéro 40 "ASSOCIATIONS" du 7 Octobre 1987.

* Elle est affiliée à la LIGUE FRANCAISE DE L'ENSEIGNEMENT & DE L'EDUCATION PERMANENTE - FEDERATION DES OEUVRES LAIQUES DE MTHE & MLE sous la référence 54.197.002 depuis le 7 Octobre 1987.

QUELLES ACTIVITES PROPOSONS-NOUS ?

◇ Depuis la rentrée de Septembre 87, un service de garderie péri-scolaire a été organisé, après la classe, de 16H.30 à 18H.30, encadré et animé par les Parents d'Elèves eux-mêmes

◇ Depuis la rentrée de Septembre 88, le service de garderie fonctionne également de 7H.30 à 8H.30.

* La surveillance, l'encadrement et l'animation sont réalisés par du personnel recruté et rémunéré par l'Association.

◇ Depuis la rentrée de Septembre 88 également, le Restaurant Scolaire accueille les enfants, tous les jours d'école pour le repas de midi.

COMMENT PARTICIPER AUX ACTIVITES ?

Pour participer aux activités organisées par l'Association 4 conditions sont à remplir :

- * Etre adhérent de l'Association
- * Avoir réglé sa cotisation annuelle (celle-ci est familiale et est valable pour l'ensemble des activités)
- * Présenter une attestation individuelle d'assurance couvrant les activités para-scolaires et extra-scolaires.
- * S'acquitter du montant du coût de l'activité suivant le barème de prix arrêtés par le Conseil d'Administration.

A titre indicatif : (au 1/9/1988)

- ◇ Adhésion à l'Association : 25F. pour l'année scolaire et par famille.
- ◇ Heure de garde (pour le matin et pour le soir) : 5 F.
- ◇ Repas de midi avec garderie inter-classe : 25 F.



A.S. FLEVILLE HANDBALL

Le Handball se porte bien puisque l'Equipe 1 joue les tous premiers rôles et l'équipe 2, engagée cette année, se maintient en milieu de tableau dans le championnat honneur Départemental.

Un fait marquant est à signaler. En effet, jamais depuis l'origine de ce sport à Fléville, ne s'était disputée une rencontre de championnat entre deux équipes du même club.

Aujourd'hui c'est chose faite, et la rencontre du 19 novembre a tourné à l'avantage des jeunes de l'Equipe 1, qui, grâce à une meilleure condition physique, l'emportèrent par 22 buts à 11 ; la logique était respectée.

Au cours de cette partie, toujours correcte, les supporters, des deux camps, n'ont pas ménagé leurs encouragements et manifesté leur enthousiasme, le tout dans une chaude ambiance. Fléville 2 tient à sa revanche. Gare en mars prochain !

Voici le classement après quatre journées de championnat. Il est à noter que Fléville I compte un match de retard.

- 1er	ROSIERES	12 points
- 2ème	GONDREVILLE	10 "
- 3ème	FLEVILLE 1	9 "
- 4ème	BADONVILLER	8 "
- 5ème	FLEVILLE 2	7 "
- 6ème	XOUSSE	6 "
- 7ème	CUSTINES 2	6 "
- 8ème	POMPEY 2	6 "
- 9ème	GERBEVILLER	4 "
- 10ème	BLAINVILLE	4 "

Les deux équipes engagées en coupe de Lorraine ont connu des fortunes diverses. En fait :

FLEVILLE 1 - PTT VANDOEUVRE	19 - 31
FLEVILLE 2 - XOUSSE	23 - 22

Un grand bravo à FLEVILLE 2, qui grâce à une grande motivation a réussi à préserver la victoire et la qualification. Dommage pour FLEVILLE 1 qui a subi la loi des jeunes loups des PTT-VANDOEUVRE.

Photo FLEVILLE 1 et 2 avant le Match

